

## **Texte Action : CAA du 26 juin 2021**

### **Contexte**

L'année scolaire qui s'achève a été une année difficile sur tous les plans, en raison de la situation sanitaire, des contraintes qu'elle a fait peser sur les collègues comme les militant.es, aux plans personnel et professionnel, mais aussi du fait de la gestion au quotidien de la crise, des réponses qui y ont été apportées ou pas, de leur nature, de leur rythme. Si tout le monde espère vivre une rentrée scolaire normale, il est essentiel qu'une éventuelle dégradation de la situation soit anticipée, en termes de moyens humains, financiers, et d'équipements. Mais également, il nous semble important de revendiquer des moyens supplémentaires à l'année pour multiplier les demi-groupes et rattraper des lacunes liées aux deux années difficiles que nous avons passées. Une nouvelle rentrée improvisée est à exclure n'est en tout cas pas envisageable.

### **Fonction publique**

La crise sanitaire a démontré la nécessité de services publics animés par des personnels formés et bien rémunérés. Elle n'a cependant pas conduit à la réorientation politique pourtant urgente et nécessaire, et c'est encore la logique néolibérale qui détermine les réformes menées et celles envisagées. Les discours du gouvernement mettent en avant une cure d'austérité qui implique de nouvelles attaques contre les droits sociaux en général, contre la Fonction publique en particulier, et donc de nouveaux reculs organisés par des réformes régressives présentées comme indispensables : baisse des dépenses publiques, maintien d'un projet de réforme de l'assurance chômage qui diminue les droits, maintien d'une « réforme » des retraites...

Le refus une nouvelle fois de l'augmentation générale du point d'indice, les mesures catégorielles insuffisantes, l'organisation de la concurrence par le biais du mérite, le travail de sape petit à petit du statut tel qu'organisé par la loi de transformation de la fonction publique, ne répondent ni aux demandes des personnels, ni à l'ambition d'une fonction publique capable d'affronter les nouveaux défis. La fonction publique est une des garantes de l'égalité : en la mettant en péril, c'est la démocratie elle-même qui est fragilisée.

### **Éducation**

La rentrée n'est pas du tout anticipée, ni en termes de moyens supplémentaires ni en termes d'allègement et d'adaptation des programmes, ni en termes d'organisation, alors que ces années écoulées en ont rendu les conséquences prévisibles pour celles à venir.

Le constat est le même partout : une dégradation forte de la situation à la rentrée prochaine, entre hausses d'effectifs, réduction de l'offre de formation, suppressions de postes, recours accru à des personnels précaires.

La crise a montré le rôle indispensable des personnels de vie scolaire, des personnels médicaux-sociaux, des personnels administratifs et ouvriers : avec les SN concernés, le SNES-FSU doit continuer à revendiquer des moyens ambitieux en montrant comment tous ces personnels contribuent aussi à la réussite des élèves.

Le Grenelle de l'éducation n'est pas du tout à la hauteur des attentes des agent.es en termes de rémunération, une prime n'est en effet pas une augmentation et une prime pour quelques-uns encore moins. Pire, il dessine des scénarios de mise en concurrence et d'individualisation qu'il faudra combattre avec la plus extrême fermeté.

La gestion des examens en cette fin d'année de crise montre là encore ses limites. L'obsession du ministre à faire se tenir le grand oral malgré toutes les difficultés prévisibles, malgré les demandes d'annulation du SNES-FSU, a créé une cacophonie sans nom. Alors que les élèves et les enseignants ont préparé cette épreuve dans des conditions difficiles, la constitution des jurys n'est pas respectueuse du travail réalisé. Le choix fait concernant l'épreuve de philosophie (meilleure note entre contrôle continu et épreuve terminale) est un non-sens. Le SNES-FSU est intervenu également concernant l'EAF (en particulier, les nombreux dysfonctionnements de Santorin mettent en difficulté les collègues pour la correction de l'écrit) et dénonce l'obligation de la dématérialisation des copies. Si la crise a pu conduire à certains aménagements nécessaires, il n'est pas question que cela soit un prétexte pour aller encore plus loin dans cette voie.

### ***Motion EAF/Baccalauréat***

L'avalanche de dysfonctionnements qui caractérise l'organisation des examens et notamment du baccalauréat cette année génère un chaos invraisemblable; on voudrait discréditer le baccalauréat qu'on ne s'y prendrait sans doute pas autrement. Rien d'étonnant du reste de la part d'un ministre qui n'a pas cessé d'en attaquer les fondements.

Mais c'est d'abord une véritable insulte adressée aux jeunes dont l'avenir dépend de ce diplôme et aux enseignants qui les y préparent.

Dans l'académie de la Réunion au niveau des épreuves écrites et orales de français par exemple les problèmes se sont enchaînés :

en amont des épreuves, les convocations sont arrivées très tardivement, parfois en doublon. Certaines ont été émises puis annulées puis ré-émises selon une logique qui échappe à tout le monde.

Ces cafouillages ont retardé d'autant l'envoi des descriptifs pour l'épreuve orale diminuant de fait le temps de préparation alors même que la tâche est alourdie par l'aménagement COVID consistant à proposer aux candidats deux textes au choix, chacun accompagné d'une question de grammaire à construire par l'examineur. Pour les élèves, cela signifie qu'ils n'ont pas eu connaissance de leur date de passage avant le mercredi 23, ajoutant du stress au stress.

Par ailleurs, les collègues ont reçu leur lot de copies sur Santorin avec 4 jours de retard sur la date indiquée sur les convocations tout en découvrant les descriptifs de l'épreuve orale. Cette concomitance a considérablement surchargé les

correcteurs qui devaient dans un temps raccourci, corriger des copies, préparer des questions de grammaire pour l'oral et faire passer les épreuves.

Les deux jours de délai gracieusement octroyés n'ont rien réglé puisqu'ils empiétaient sur le début des oraux. Or après avoir interrogé, gelhydroalcoolisé et masqué, 12 à 15 candidats masqués et gelhydroalcoolisés dans la journée, il n'est guère raisonnable pour ces mêmes candidats que l'enseignant s'attelle en rentrant à la correction des copies.

Les difficultés ont été aggravées par l'augmentation sensible du nombre de copies ( + 10 en moyenne ) et de candidats à l'oral ( + 10 en moyenne ). Evaluer demande une attention de tous les instants et une grande disponibilité d'esprit. Les conditions qui sont faites aux enseignants de lettres vont à l'encontre, pour eux comme pour les candidats, de la bienveillance dont le ministère a pourtant fait son maître-mot.

Si on ajoute à cela l'absence totale de communication officielle ( à défaut d'excuses ) sur les bugs des logiciels Imagin et Santorin, l'imposition d'une correction dématérialisée sans formation, l'absence de réelles réunions d'entente et d'harmonisation, on comprendra que les professeurs aient le sentiment d'être maltraités.

Cette session d'examen catastrophique vient clôturer deux ans de mise en place d'une réforme inepte qui n'a fait que démultiplier la charge de travail en inventant des épreuves nécessitant l'apprentissage de sept exercices différents en deux ans sur des programmes renouvelables par quart tous les ans. La moindre des choses aurait été de ne pas saboter l'examen final.

Pour toutes ces raisons qui ne sont que les derniers coups de boutoirs contre le lycée, le bac et au-delà contre le système éducatif français et ses missions en faveur de la réussite de tous les élèves, nous demandons la démission de Jean-Michel Blanquer et de son cabinet et le retour d'un baccalauréat sous forme d'épreuves finales, anonymes et nationales.

Pour les BTS, le ministère a inventé à la va-vite une épreuve de rattrapage orale organisée après la première délibération des jurys. La note obtenue lors de l'épreuve de rattrapage remplacera l'ensemble des notes obtenues lors de l'examen dans le bloc correspondant (enseignement général ou professionnel). Le ministère a persisté malgré les avis négatifs rendus par le CSE ou le CNESER.

Concernant la formation initiale, le SNES-FSU dénonce la mise en place dès l'an prochain et en nombre important des contractuels alternants, établissant un recrutement précaire en dehors des concours et en toute opacité. Cette réforme met en difficulté tant pédagogique que financière les candidats aux concours, sans compter les nombreux postes bloqués pour les titulaires.

Concernant l'Éducation prioritaire, le SNES-FSU dénonce la mise en place d'une part variable dans la Prime Rep+ des personnels qui y sont affectés et demande le classement de l'académie en Education Prioritaire Renforcée (lycées inclus). Le ministère fait croire qu'il veut développer et renforcer les collectifs de travail mais il crée une mise en concurrence des personnels et des établissements.

## **Action**

Le SNES-FSU dénonce l'utilisation des contractuels alternants comme moyens d'enseignement et d'éducation. Il appelle les collègues élu-es en CA à faire voter une motion dénonçant les nouvelles conditions d'entrée dans le métier !

Le SNES-FSU demande l'abandon de la part variable de la prime REP+ au profit d'un complément identique pour tous à la part fixe et appelle les collègues à faire voter des motions en CA en ce sens.

Le SNES-FSU confirme les mandats de congrès à savoir la demande d'abandon des réformes des lycées et du baccalauréat et de Parcoursup, qui institutionnalisent l'inégalité et imposent un modèle éducatif intégrant les logiques de concurrence et de ségrégation sociales et territoriales.

La rentrée 2021 ne peut pas être une rentrée « normale ». Nous devons la préparer dès à présent en interpellant les directions, responsables académiques, parents, etc sur les conditions de rentrée en listant les besoins identifiés et les revendications (effectifs, moyens humains, carte de formations, allègements des programmes...)

Le SNES-FSU déposera un préavis de grève dès la rentrée.

Pour la session 2021 des examens, le SNES-FSU appelle à adopter motions et dénonciations des conditions de passation des examens et incite des collègues à saisir les RSST.

Enfin, nous appelons l'ensemble des collègues à se rassembler devant le rectorat lundi 28 juin à 8h00 pour soutenir la délégation qui sera reçue pour dénoncer les dysfonctionnements que nous avons connus pour cette session 2021 et obtenir des aménagements de dernière minute.